

Toutes les nouvelles
de l'Acadie et
davantage



TOUTE L'INFORMATION AVEC
ABBÉ LANTEIGNE

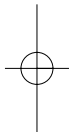
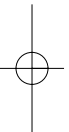
ATLANTIQUE CE SOIR 18h

DU LUNDI AU VENDREDI



ICI RADIO-CANADA
TÉLÉVISION ATLANTIQUE

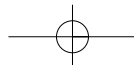
RÉALISATEUR-COORDONNATEUR
MARTIAL THIBODEAU



De près comme de loin, la meilleure information



CBAF *fm*
première chaîne
Atlantique
Radio-Canada



imprimerie
service
qualité

ISO 9002

Caraquet

476, boulevard St-Pierre Ouest
Caraquet, Nouveau-Brunswick E1W 1A3

506.727.7793



ACADIE PRESSE

Moncton

75, Hillside drive
Moncton, Nouveau-Brunswick E1A 3S2

506.384.4482

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

Message de la présidente	4
Message du directeur général	8
États financiers simplifiés de la SAANB	10
Activités des conseils de section	11
Comités de travail	15
Message du président du Fonds de l'Avenir	16
États financiers simplifiés du Fonds de l'Avenir	17
Campagne de l'Avenir	18
Parfum de francophonie	19

Merci à nos bailleurs de fonds!

La SAANB bénéficie de l'aide financière
des gouvernements et ministères suivants :

- ministère du Patrimoine canadien
- ministère du Développement des ressources
humaines du Canada
- Industrie Canada
- ministère Enseignement supérieur et Travail
- ministère des Affaires intergouvernementales du N.-B.
- entente PLO-Canada/Nouveau-Brunswick
- entente Canada-communauté

Pour nous joindre :

SAANB
702, rue Principale, bureau 204
Petit-Rocher (N.-B.) E8J 1V1
Téléphone : (506) 783-4205
Sans frais : 1.888.7ACADIE
Télécopieur : (506) 783-0629
Courriel : saanb@nbnet.nb.ca
Site Web : www.saanb.org

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

Plusieurs événements majeurs pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick ont dominé l'actualité à la fin du siècle dernier et en ce début du 3e millénaire.

Sommet de la Francophonie en Acadie

Le Sommet de la Francophonie à Moncton et la visite du président français, Jacques Chirac, à Memramcook, en septembre 1999, ont été, sans contredit, des événements marquants. Ils ont permis de confirmer notre existence comme peuple sur le plan international, en plus d'être de grands moments d'affirmation collective, particulièrement pour la population acadienne du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. La présence de notre drapeau dans l'enceinte officielle du Sommet est une autre marque de reconnaissance.

Le Village de la Francophonie à Dieppe, la visite de Chirac à Memramcook et l'arrivée des chefs d'États ont donc été des moments privilégiés de participation populaire.

Le Sommet a permis une sensibilisation de la communauté anglophone à la réalité francophone avec ses ramifications internationales.

Malgré notre participation au sein de la délégation officielle du Nouveau-Brunswick et au sein du Comité consultatif sur la francophonie, il est très difficile d'établir un portrait des retombées communautaires de cet événement international sans précédent pour le Nouveau-Brunswick. La raison réside dans l'absence de participation réelle d'organismes acadiens au processus de préparation du Sommet et d'un statut précaire dans la délégation, qu'il faut négocier à chaque sommet. Cet état de faits ne permet pas aux organismes et aux représentants de la société civile de préparer efficacement les dossiers de la communauté acadienne et d'avoir une idée des retombées d'un

tel événement. Si le Sommet de Moncton a été un moment de reconnaissance de notre existence comme peuple, sur le plan international, la question du maintien de cette reconnaissance se pose maintenant, de même que celle de la considération de notre place dans les instances de la francophonie internationale.



Élections provinciales

Un autre événement qui fit la manchette l'an dernier est la tenue des élections provinciales et la venue au pouvoir d'un nouveau gouvernement. Notre demande pour une nouvelle loi sur les langues officielles a finalement obtenue l'attention des médias et des partis politiques, puisqu'un sondage démontrait que plus de 60 % de la population francophone est préoccupée par ce sujet.

Le premier ministre Bernard Lord s'était engagé à examiner le dossier. Il a mandaté le sous-ministre de la Justice, Roger Bilodeau, de présider un comité de travail pour étudier la question.

Les discussions, que nous avons tenues à cet effet avec le premier ministre, nous portent à croire qu'il a l'intention de faire évoluer le dossier dans la bonne direction.

Cependant, nous sommes conscients qu'il faille maintenir nos pressions afin d'obtenir un engagement et des échéanciers précis de la part du gouvernement. Aussi, nous travaillons en étroite collaboration avec l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick à l'organisation d'un forum en mars prochain, afin de sensibiliser et d'informer les intervenants qui seront possiblement touchés par une réforme de la Loi sur

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

les langues officielles. De même, une étude menée par le même organisme pourrait nous servir de levier pour faire avancer nos droits linguistiques au Nouveau-Brunswick, s'il s'avérait que la loi actuelle, qui date de 1969, ne soit pas conforme à nos droits constitutionnels.

Deuxième Congrès Mondial Acadien

Le deuxième Congrès Mondial Acadien, en Louisiane, en août 1999, constitue un autre moment fort sur le plan de l'affirmation et de la reconnaissance de notre identité comme peuple à l'échelle mondiale.

Notre participation à cet événement se voulait un geste de solidarité et un moyen de raffermir les liens qui nous unissent de par notre histoire. Des milliers d'Acadiens et d'Acadiennes venus de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, qui ont inondé les Louisianais de français pendant deux semaines, serviront d'encouragement et de stimulant pour tous ceux et celles qui poursuivent la lutte pour la sauvegarde du français en Louisiane.

Rapport Simard

Après avoir été le point de mire de deux événements successifs ayant permis de réaffirmer notre identité collective sur la scène mondiale, la publication du rapport du sénateur Jean-Maurice Simard, *De la coupe aux lèvres : un coup de cœur se fait attendre*, en novembre dernier, nous ramène à la réalité.

Ce document comprend une analyse très poussée de la situation actuelle des francophones vivant en milieu minoritaire. Il est un apport majeur à toute la réflexion qui s'impose sur l'urgence d'avoir les moyens d'appliquer et de faire respecter cette loi fondamentale du Canada qu'est celle sur les langues officielles.

Tout comme les rapports Savoie, Fontaine et du Commissariat aux langues officielles, le rapport Simard brosse un tableau alarmant du comportement de nos communautés et fait une analyse accablante du comportement du gouvernement fédéral face aux reculs et à l'érosion

des droits des francophones de l'extérieur du Québec. Les 42 recommandations, dont dix principales, qui forment le cadre d'un plan de redressement proposé pour nos communautés, nous font réaliser l'importance d'agir immédiatement, notamment en matière de poursuites judiciaires.

Entente Canada - communauté

Les discussions entourant le renouvellement de l'entente Canada - communauté ont été très exigeantes tant au niveau des efforts et du temps investis à tenter en vain d'obtenir une juste part basée sur une évaluation réelle des besoins de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

En décembre 1999, la signature officielle de l'entente accordait à la communauté une augmentation de 50 % par rapport au contrat précédent. À priori, cette hausse peut sembler généreuse, mais elle est nettement insuffisante pour combler les besoins réels de la communauté puisqu'elle nous ramène à peine au niveau de financement que nous recevions dix ans auparavant, et ce sans compter les nouveaux joueurs qui se sont ajoutés depuis autour de la table.

Les fonds limités, dont nous disposons pour le financement de base des organismes, et les projets peuvent donc ralentir, voire même empêcher l'atteinte de certains objectifs du plan de développement global, adopté par le Forum de concertation des organismes acadiens du N.-B.

À la lumière de l'expérience vécue dans cette ronde de discussion, où les dés semblaient jetés à l'avance, il faut commencer à nous positionner dès maintenant afin de recevoir ce dont nous avons droit pour poursuivre notre développement.

Grève à l'Université de Moncton

La grève des étudiant-e-s et des professeur-e-s de l'Université de Moncton, au printemps dernier, est un événement qui a soulevé et qui soulève encore bien des questions et des inquiétudes par rapport à cette institution dont le maintien est crucial pour le développement et l'épanouissement de l'Acadie.

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

Le sous-financement de l'université, de même que l'endettement des étudiant-e-s, nous préoccupent grandement. À cet effet, nous appuyons la démarche de la Fédération des étudiants et des étudiantes du centre universitaire de Moncton dans son intention de recourir aux tribunaux pour obtenir réparation en vertu de l'article 24 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Plan de développement global - mise à jour

Le Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick, que nous avons le privilège de présider, s'est doté d'un Plan de développement global (PDG) en 1996.

L'an dernier, un exercice d'évaluation de ce plan a été amorcé. Au début de l'an 2000, nous avons mené une consultation par secteur, dans le but de réviser le PDG et d'y effectuer une mise à jour. En mai dernier, les membres du forum se sont entendus sur les changements à y apporter.

Le PDG, en soi, contient la plupart des éléments essentiels pour doter la communauté acadienne d'un véritable projet de société. Le défi est de le mettre en œuvre. Il faut maintenant concerter la communauté et faire converger les efforts pour atteindre les objectifs de ce plan qui sont nombreux et tous aussi importants les uns que les autres.

Santé

Le dossier santé a consommé beaucoup d'énergies au cours de la dernière année. Il va falloir être vigilant, compte tenu des orientations et des décisions qui seront prises quant aux soins de santé qui seront dispensés dans la province et leurs répercussions pour nos régions acadiennes.

Le Comité provincial de la santé a tenu cinq forums régionaux et un forum provincial, afin de définir une vision de la santé et d'un système de soins de santé par et pour les francophones qui cadreraient dans un projet de société. Les participants au forum provincial ont recommandé la mise sur pied d'un mécanisme de concertation regroupant les intervenant-te-s du domaine de la santé.

Une demande de financement a été déposée auprès de différentes instances, afin d'effectuer, entre autres, une mise à jour de la recherche de Jean-Bernard Robichaud réalisée dans les années 1980.

Nous avons également entamé des démarches auprès du gouvernement dans le but d'obtenir des places additionnelles pour des étudiant-e-s en médecine dans les institutions québécoises. Nos tentatives pour obtenir une rencontre avec le ministre de la Santé sont toutefois demeurées vaines.

Nous avons exprimé nos préoccupations au premier ministre par rapport à la réforme du système de santé qui doit être annoncée prochainement. Il s'est montré rassurant face à nos craintes quant à la fusion des corporations hospitalières francophones avec des corporations anglophones.

Cependant, une chose semble claire : le gouvernement ne prévoit pas injecter d'autres sommes importantes pour la santé; ce qui laisse beaucoup de questions sans réponse concernant l'accessibilité des services de santé en français et la façon de les dispenser.

Projet de société

Un comité de travail a été mis sur pied en novembre dernier. Le conseil d'administration lui a confié le mandat de planifier et de mettre en œuvre un cadre de recherche, de réflexion, de consultation et de concertation, dans le but d'identifier un projet de société pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick qui répondrait à ses aspirations en matière de développement social, économique, culturel et politique.

Une demande de projet à l'entente Canada-communauté a été refusée; le Comité d'évaluation des demandes de financement ayant estimé que nous devons consulter les divers intervenants de la communauté pour obtenir leur appui, ce que nous comptons faire lors de nos assises annuelles. Avec nos ressources limitées, nous avons embauché une personne chargée de compiler les recherches et les études sur le sujet et de cibler un modèle qui sera présenté à l'assemblée générale provinciale pour discussion en atelier.

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

Le modèle, qui sera recommandé par les membres, devrait être soumis à une consultation plus large afin d'identifier le suivi à accorder à la démarche qui devrait se conclure par un grand rassemblement en 2004.

Autres dossiers et prises de position

La décision de la GRC au Nouveau-Brunswick de diminuer le niveau de compétence langagière requis pour un bon nombre de ses agents a nécessité de nombreuses interventions. Après avoir dénoncé le geste, nous avons déposé une plainte, conjointement avec l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick, auprès du Commissaire aux langues officielles.

D'autre part, nous avons eu maille à partir avec le commissaire concernant son rôle dans l'élaboration de son rapport aux termes du mandat qui lui est conféré, en vertu de la Loi sur les langues officielles. Comme certaines recommandations du rapport du commissaire nous paraissent ambiguës, nous avons fait appel au Programme de concertation judiciaire dans une demande conjointe avec l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Nous avons obtenu des fonds permettant de financer les travaux nécessaires pour réviser la partie de l'Article 20 de la Charte canadienne des droits et libertés en relation avec la décision de la Division «J» de la GRC au Nouveau-Brunswick qui diminue de Supérieur «C» à Intermédiaire «B» l'exigence orale de bilinguisme pour de nombreux postes de gendarmes au Nouveau-Brunswick. Nous croyons être en mesure d'effectuer une autre demande de financement, auprès du même programme, dès l'automne, afin de porter la cause devant les tribunaux.

D'autres questions ont nécessité notre intervention, notamment celles des services en français à Air Canada et à Air Nova, de même que la question du bilinguisme pour les villes de Frédéricton et Ottawa. Nous avons appuyé le secteur des arts et la politique culturelle et nous avons accordé notre

soutien à la Société Pierre-Amand-Landry dans son implication dans la cause entourant les événements survenus le 15 août 1999, lors de la cérémonie de la levée du drapeau acadien, à Frédéricton.

Des rencontres ont eu lieu à différents moments de l'année avec le caucus libéral, la chef du NPD, les ministres francophones, le caucus conservateur et le premier ministre afin de les informer, les sensibiliser et obtenir leur appui dans les dossiers sur lesquels ils ont le pouvoir d'agir, comme la réforme de la Loi sur les langues officielles, les services de soins de santé, les exigences linguistiques pour l'octroi de postes dans la fonction publique, etc.

Au terme de mon mandat à la présidence de la SAANB, je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont appuyée dans l'énorme tâche qui m'a été confiée. Les responsabilités d'un tel poste sont très lourdes et il nous faut souvent naviguer dans la tempête, tout en maintenant le cap. Deux ans, c'est un peu court pour tracer un bilan réel de nos réalisations. Notre financement est maintenant plus stable; ce qui a permis la consolidation des postes au bureau provincial, tout en injectant 30 % de notre budget pour le développement en région. Le rôle et la place de la SAANB au sein du forum de concertation sont établis et la communauté a effectué une mise à jour de son Plan de développement global pouvant servir comme toile de fond pour notre projet de société. Appuyée d'une équipe dévouée et compétente au bureau provincial, d'un bureau de direction et d'un conseil d'administration solidaires, je crois avoir travaillé à défendre et à faire avancer nos droits avec le meilleur de mes connaissances et capacités. Merci à toutes et à tous pour votre collaboration et support au cours de ces deux années. À mon successeur, Jean-Guy Rioux, bonne chance. Je sais que tu ne crains pas les défis. Nous savons tous qu'ils sont nombreux à relever à la SAANB et qu'ils sont surtout de taille.

Ghislaine Foulem
Présidente

Rapport annuel de la SAANB

Rétrospective d'une année mouvementée

L'année financière de la SAANB a débuté avec plusieurs fers au feu, soit l'appui du Forum des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick dans la poursuite des négociations avec Patrimoine Canada pour le renouvellement de l'entente Canada-communauté, la participation aux élections provinciales ainsi que la préparation de notre participation au Village de la Francophonie et au Sommet de la Francophonie. Tout cela en travaillant à la production du rapport annuel et à l'organisation de notre assemblée générale provinciale.

A suivi une période de vacances et de congés bien mérités, tout en conservant les bureaux provinciaux ouverts. Durant l'été, nous avons profité de la présence d'étudiants; ce qui nous a permis d'effectuer du travail malgré les vacances et un dernier licenciement temporaire d'employés, nous l'espérons, occasionné par le retard dans la négociation de l'entente Canada-communauté et, conséquemment, de l'incertitude quant aux ressources financières disponibles.

À la rentrée en août, nous nous sommes concentrés sur l'organisation de l'assemblée générale provinciale qui a eu lieu les 24, 25 et 26 septembre, à Grand-Sault, sous le thème *Les deux communautés de langue officielle : vers une égalité réelle*. Non seulement le besoin d'une nouvelle loi provinciale sur les langues officielles a-t-il été confirmé, mais le désir d'entreprendre une réflexion plus large sur le projet de société que devrait se donner la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick était largement partagé. On peut considérer que ces assises ont été un succès tant sur le plan de la participation que des délibérations et des reconnaissances faites à Jean-

Marie Nadeau (Prix A.-M.-Sormany) et au sénateur Jean-Maurice Simard.

Dossiers, priorités et mise en place de comités

Revenus de nos émotions à l'automne, il était grand temps de prendre acte de l'élection du gouvernement Lord, en revoyant nos stratégies et en travaillant à monter les dossiers de revendication sur la scène provinciale. Tout cela en surveillant l'actualité qui nous amène son lot de préoccupations: le bilinguisme à la GRC, le Rapport Simard, le bilinguisme pour les villes de Frédéricton et Ottawa, les services de santé en français dans le cadre d'une éventuelle restructuration, les services en français à Air Canada et à Air Nova, et j'en passe.

Sur le plan financier, ce n'est qu'au début octobre que le montant recommandé par

l'entente Canada-communauté nous été transmis. À partir de cette indication, nous avons préparé des budgets révisés pour présentation au conseil d'administration provincial. La session de formation et de planification qui a suivi, a permis de préciser les orientations de l'année en fonction de nos dossiers prioritaires et le secteur de la santé y a été ajouté. Cette session de travail a aussi servi à identifier la démarche à suivre pour débiter la réflexion concernant un projet de société viable pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick et à préciser entre-temps nos dossiers de revendication (langues et dualité) et de développement pour l'année en cours par la formation de comités (santé, projet de société, dualité, histoire acadienne).

L'avancement des dossiers, par la mise en place de comités, est un processus qui permet la participation d'élus et de personnes ressources,



R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

mais qui demande temps et ressources. Il a donc fallu un certain temps pour se virer de bord. Ce n'est qu'en janvier et en février 2000 que nous avons mis la dernière touche à notre stratégie de revendication et à la mise en place des comités de travail sur la dualité et le projet de société. Des démarches sont en cours pour la création d'un comité sur l'histoire acadienne. Le Comité provincial de la santé fonctionne depuis avril 1999, des consultations ont eu lieu d'avril à juin 2000 et une demande de recherche a été acheminée à Santé Canada pour poursuivre une recherche approfondie des soins de santé en français au Nouveau-Brunswick. La SAANB s'est prononcée sur les dossiers de l'actualité en santé.

Les comités étant formés et en fonction depuis quelques mois, des rapports d'étapes seront présentés à cette assemblée.

Un budget qui permet une certaine consolidation

L'entente Canada-communauté a bonifié l'enveloppe disponible à notre communauté. L'augmentation de 25 %, bien qu'appréciable à première vue, ne nous donne pas des revenus comparables à ceux d'avant les coupures, mais permet, tout de même, de mieux appuyer les orientations de développement mises de l'avant au cours des dernières années. Le budget prévoyait une augmentation des fonds affectés aux régions, la consolidation des postes au provincial, un peu plus de moyens pour la communication et un montant alloué à la recherche et au développement qui nous permet de mieux répondre aux dossiers de l'actualité.

Un fonctionnement en région à mettre au point

Entre novembre 1999 et mars 2000, en plus de finaliser la planification de la SAANB provinciale pour le reste de l'année financière, il a fallu préparer la demande de subvention pour l'année 2000 - 2001 et développer des protocoles d'entente avec les régions. Ces ententes permettent de mieux encadrer l'utilisation des ressources mises à la disposition des régions. Il faut cependant noter que plusieurs sections ne sont pas fonctionnelles et que

trois (3) régions sur six (6) fonctionnent avec la moitié ou moins de leurs sections actives. Cette situation limite l'efficacité d'un fonctionnement basé sur les régions et rend difficile la revitalisation des sections. Il faudrait sûrement améliorer le bilan à ce niveau au cours de la prochaine année.

Le projet É-toile ou la révision de notre site Web et la mise en place d'un Intranet

Un projet financé par Industrie Canada et Volnet, fait en collaboration avec le Centre d'excellence en informatique (CCNB-Bathurst), nous a permis d'actualiser notre site Web et d'établir un réseau Intranet avec les régions. Les bureaux régionaux pourront dorénavant avoir accès à des dossiers et à des fichiers directement et en toute confidentialité, notamment la liste de membres, par l'entremise de l'Intranet, ce qui pourrait faciliter notre tâche dans un prochain effort de recrutement.

En guise de conclusion : l'année a débuté par de l'action, suivie par une période de réflexion qui a permis à la SAANB de définir ses actions et ses revendications futures. Nos ressources limitent notre vitesse de parcours. Certains ajustements seront nécessaires, notamment en ce qui a trait au fonctionnement en région et à nos revendications auprès de nos gouvernements. Une année, c'est court et ce n'est que dans la durée que nous verrons pleinement les résultats du travail accompli cette année.

En terminant, je remercie le personnel pour leurs efforts soutenus, les membres du conseil d'administration qui m'ont fait confiance, particulièrement la présidente, Madame Ghislaine Foulem, qui termine son mandat. Finalement, toute mon appréciation aux intervenants en région, aux bénévoles et aux employés qui travaillent, avec nous tous, à l'avancement de la cause acadienne.

Le directeur général
Daniel Thériault

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

(Fonds de fonctionnement général)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	BUDGET 2000	RÉEL 2000	RÉEL 1999
REVENUS			
Subvention fédérale - ministère du Patrimoine canadien	500 000 \$	500 000 \$	396 000 \$
Intérêts	2 000	4 804	3 477
Revenus divers	11 692	24 334	17 189
Administration de projets	19 032	12 736	17 830
Projets	282 972	205 805	214 254
	815 696	747 679	648 750
DÉPENSES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Frais d'administration	126 773	124 400	96 202
Coordination	108 412	129 444	105 147
Concertation	-	-	8 765
Représentation	34 065	38 338	28 876
Communication et recherche	84 504	70 868	28 969
Développement régional et provincial	178 970	176 318	160 624
	532 724	539 368	428 583
PROJETS			
Modèle Villes et Villages en Santé	-	-	44 894
Forum de concertation	19 970	19 970	74 418
Placement Carrière-Été	4 336	4 336	1 700
Forum - Redéfinition du Canada	5 768	5 753	8 892
Promotion de l'affichage	105 149	92 677	84 350
Programme - J.E.T. Stream	3 094	3 094	-
Santé	26 200	11 635	-
Forum de concertation - Programmation de base	95 000	46 380	-
É-Toile	25 000	23 504	-
	284 517	207 349	214 254
	817 241	746 717	642 837
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(1 545) \$	962	5 913
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		61 724	55 811
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE		62 686	61 724 \$

Veuillez prendre note que le rapport financier intégral est disponible sur demande.

La firme Evancic Perrault Robertson a procédé à la vérification des États financiers 1999-2000 de la SAANB.

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

RÉGION NORD

En 1999-2000, toujours dans le but d'attirer l'attention du public et des commerçants sur la nécessité de demander et d'offrir plus de services et un meilleur affichage en français, le conseil de la région Nord a élargi les cadres de la campagne provinciale Parfum de francophonie en offrant des ateliers sur l'affichage.

L'animateur principal et auteur de lexiques sur l'affichage, Merville Landry, en étroite collaboration avec Adrienne Deveau, a présenté un premier atelier sur l'affichage en français le 15 mars, à Bathurst. On y a expliqué et illustré certaines règles simples qui régissent l'affichage. Plus d'une trentaine de personnes y ont participé. Le conseil présentera d'autres ateliers ailleurs en région.

Toujours dans le cadre de la campagne Parfum de francophonie, le conseil de la région Nord est fier de présenter, en collaboration avec le Théâtre Populaire d'Acadie, des ateliers d'écriture et de création pour les élèves de la cinquième année. Cette année, quatre écoles choisies au hasard ont pu profiter des ateliers. Le conseil de la région Nord souhaite, par le biais de ces ateliers, susciter chez les jeunes participants le goût de découvrir la diversité et la richesse de la langue française.

Aujourd'hui, la ligne INFO-FRANÇAIS est toujours en service pour toute la région Nord; le numéro sans frais est : 1 888 543-1010. La bonne collaboration et la disponibilité de la représentante régionale ont contribué à faire de la ligne INFO-FRANÇAIS ce que nous considérons être une des réalisations importantes de la section Pointe-aux-Pères pour les gens de la région.

Le conseil de section Mgr.-J.-A.-Godbout/Petite-Rochelle s'est donné comme mandat, cette année, de poursuivre l'évaluation des commerces dans la région de Dalhousie et des environs. Roch Savoie, de Balmoral, a effectué les évaluations pendant une période de quatre semaines. Plus de 60 commerces ont participé à l'évaluation.

Le conseil de la région Nord et les deux conseils de sections se sont rencontrés à plusieurs reprises. Les membres sont toujours dynamiques et pleins de projets.

Les membres du conseil de section

Mgr.-J.-A.-Godbout/Petite-Rochelle sont :

De gauche à droite :

Hermel Thériault, conseiller

Eva Turcotte, conseillère

Hélène Gallant, présidente

Adrienne Deveau, représentante régionale

Jean-Guy Savoie, conseiller

Réal Gendron, secrétaire

Absent.e.s : Marcelle Thibodeau, trésorière; Germain Savoie, vice-président; Romain Audet, président sortant



Les membres du conseil de section

Pointe-aux-Pères sont :

De gauche à droite :

Roland Godin, président

Christine Roy, conseillère

Luc Audet, vice-président

Adrienne Deveau, secrétaire et représentante régionale

Jacques Thibeault, trésorier



R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

RÉGION ALNWICK-MIRAMICHI

Société Richard-Denys-de-la-Miramichi
Roger Martin, président

Section Alnwick
Murielle Caissie, présidente

Durant cette année, comme à chaque année, nous avons embauché deux étudiantes pour notre région. Elles ont travaillé à la mise à jour de l'annuaire des services en français de Miramichi et des communautés environnantes et à la révision des listes de membres.

En plus de nos réunions régulières de sections et nos réunions régionales, nous avons, au cours de la dernière année, concerté nos efforts au dossier de sensibilisation et de fierté française chez nos jeunes et moins jeunes. Pour ce faire, nous avons commandité et organisé dans les écoles et centres scolaires-communautaires de notre région, des activités et concours dans le but de promouvoir le français. Pendant la Semaine du Patrimoine canadien, les jeunes et les communautés de notre région ont eu le plaisir d'entendre l'histoire acadienne racontée par un historien de chez-nous.

Dans le cadre de la Semaine provinciale de la fierté française, nous avons accueilli une conférencière d'animation culturelle sur la promotion de la langue et de la culture française. Un Salon info-jeunesse provincial et une expo-carrières ont été organisés, dans le but de permettre aux jeunes du secondaire d'échanger sur les réalités francophones des différentes régions et d'augmenter leurs connaissances sur la réalité au niveau de l'emploi et les possibilités de carrières pour le futur. Nous tenons à souligner le partenariat avec le ministère des Ressources humaines du Canada, qui a rendu possible ces activités.

Les deux conseils ont également véhiculé le dossier de la campagne Parfum de francophonie en offrant gratuitement, aux commerces de la région, des services de traduction et de correction de courts textes. Nous avons aussi offert des ateliers d'animation en musique et en théâtre animés par une artiste acadienne, en collaboration avec le Théâtre Populaire d'Acadie. Ces ateliers ont été présentés à des élèves des 4e, 5e et 6e années, dont l'objectif principal était avant tout d'amener les jeunes à faire une réflexion sur l'importance de s'afficher en français.

Le Comité de coalition poursuit toujours ses efforts auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick et de la Corporation hospitalière région 7.



Pour la prochaine année, les deux conseils poursuivront leurs dossiers en cours et encourageront les consommateurs francophones à utiliser le français comme langue de communication avec les entrepreneurs francophones et anglophones.

La Société Richard-Denys-de-la-Miramichi sera l'hôtesse de l'AGP de la SAANB qui se tiendra du 22 au 24 septembre 2000, au Carrefour Beausoleil.

Sur la photo

Jeunes et moins jeunes ont beaucoup apprécié la conférencière Lise Paiement qui leur a parlé de la fierté de la langue et de la culture. On l'aperçoit ici alors qu'elle s'adresse aux jeunes du Carrefour Beausoleil, à Miramichi.

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

Robert Thibault, président

RÉGION PETITCODIAC

La section Petitcodiac comprend Moncton, Dieppe et la Vallée de Memramcook. Cette année, le conseil a travaillé à des dossiers se rapportant aux services en français dans la région.

Le conseil a fait des démarches auprès de commerces s'affichant uniquement en anglais, afin de les sensibiliser à la réalité de la région. Ce fut un succès.

Une délégation du conseil a rencontré le maire de Moncton, afin de discuter des services en français offerts par la municipalité. Cette rencontre faisait partie d'une démarche entreprise, dans le but de faire avancer ce dossier, dans l'espoir que la ville de Moncton se déclare officiellement bilingue. Grâce à une subvention obtenue de l'entente Canada-communauté acadienne du N.-B., par l'intermédiaire de Patrimoine canadien, des consultations publiques ont eu lieu en avril dans trois quartiers de la ville, au sujet des services en français à Moncton.

Au cours de la prochaine année, suite à la création d'une nouvelle section Moncton-Riverview-Albert, il faudra délimiter précisément les nouveaux territoires et proposer les changements nécessaires aux statuts et règlements de la SAANB.

RÉGION SUD-OUEST

Conseil Sieur Samuel-de-Champlain
Théo Gagnon, président

Société Pierre-Amand-Landry
Gildard Boudreau, président

La région du Sud-Ouest de la SAANB met l'accent sur la jeunesse étudiante francophone, afin de freiner l'assimilation. Elle sensibilise la jeunesse étudiante à l'importance de s'afficher comme francophone et à demander un service en français par le biais du programme Parfum de francophonie.

La région a organisé des ateliers et des conférences pour la jeunesse étudiante francophone de la 9e à la 12e année et pour les professeurs de l'école Samuel-de-Champlain de Saint Jean et de l'école Sainte-Anne de Frédéricton. Il y eut aussi des conférences avec Lise Paiement, pour les leaders de ces communautés et les présidentes et présidents des organismes francophones à Frédéricton et Saint-Jean. Plus de 600 personnes y ont participé.

Les conseils veulent continuer à travailler en étroite collaboration avec les conseils des élèves, les monitrices et moniteurs, les professeurs et la direction des écoles, dans le but d'aider notre jeunesse à afficher davantage leur francophonie et leur acadienneté.

Au niveau historique, le conseil Sieur Samuel-de-Champlain veut mettre sur pied une société d'histoire à Saint-Jean. Il a de plus un grand intérêt dans le Fort La Tour. La Société Pierre-Amand-Landry travaille en collaboration avec la Ville de Frédéricton et la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean dans le dossier du Fort Nashwaak. Le conseil a un représentant sur le comité Ste-Croix 2004.

Dans le secteur économique, le conseil Sieur Samuel-de-Champlain joue un rôle actif, dans le but d'amener une institution financière francophone dans le grand Saint-Jean. Nous avons raison de croire que les services d'une caisse populaire seront disponibles sous peu. Le conseil a de plus assuré un rôle de leadership dans toutes les démarches qui ont mené à la Société des professionnels et des gens d'affaires de Saint-Jean.

Le drapeau acadien a une place permanente dans la salle du conseil de ville de Frédéricton. Suite aux événements du 15 août 1999, lors de la levée du drapeau acadien devant l'Hôtel de ville de la capitale, la Société Pierre-Amand-Landry a décidé de créer une fondation, dont les fonds seront utilisés pour défendre les droits linguistiques et culturels de la communauté acadienne et francophone. Le conseil compte sur l'appui de la communauté acadienne.

Le conseil rencontre le maire de la capitale sur une base régulière et on participe aux déjeuners mensuels organisés par la ville et la Chambre de commerce. Le sous-comité de la société «Accueil de la Capitale» continue d'accueillir les nouveaux arrivants. Les membres du comité rencontrent les familles pour leur faire connaître les services offerts en français dans la capitale et les aider à s'intégrer dans la communauté francophone.

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

ALLIANCE-SAANB PÉNINSULE ACADIENNE

Paulette Sonier-Rioux, présidente

L'Alliance-SAANB Péninsule acadienne a maintenant pignon sur rue dans l'ancienne école La Nacelle et elle a connu une année très dynamique.

Au cours des rencontres mensuelles, le conseil a discuté du fonctionnement de la SAANB, du rôle des régions et du provincial dans la promotion et la vitalité de l'organisme, de la pertinence de fonctionner avec des conseils de section ou un conseil régional, des conseils inactifs dans notre région et ailleurs en province.

Plusieurs interventions ont eu lieu dans des dossiers d'intérêt pour la région, tels le déménagement des laboratoires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments de Shippagan vers Shédiac et les modifications aux critères d'admissibilité à l'assurance-emploi pour les travailleurs de la Péninsule acadienne.

Le conseil a rencontré le ministre responsable de la Relance de la Péninsule acadienne, M. Elvy Robichaud, ainsi que la coordonnatrice du Mouvement acadien des communautés en santé du N.-B.

L'alliance a formé un nouveau comité pour Parfum de francophonie et Aurélia Cormier en assure la présidence. Vingt-sept ateliers de création de chansons ont été organisés auprès des élèves de la cinquième année des écoles de la péninsule. L'objectif de ces ateliers était de conscientiser les jeunes au fait qu'il y a toujours un mot français approprié pour s'exprimer et qu'on peut éviter les anglicismes. Il faut toujours être fier d'être francophone et rechercher des services en français.

L'Alliance a mis beaucoup d'efforts afin d'assurer une présence forte à l'assemblée générale provinciale ainsi qu'au conseil d'administration provincial.

Conseil de section Cap d'Espérance

Yves Blanchard, président

Le conseil a pris une part active aux activités du regroupement régional qu'est l'Alliance-SAANB Péninsule acadienne. Trois membres du conseil y siègent.

Au niveau local, une étudiante a été embauchée pour coordonner la conception et le financement d'un dépliant regroupant les activités entourant la Fête Nationale. Un concours a été organisé à la polyvalente Marie-Esther durant la Semaine de la fierté française.

Au cours de la prochaine année, le conseil va porter son attention sur la catégorie des membres actifs et son recrutement. Le conseil étudie également un projet de promotion de la fierté acadienne.

RÉGION NORD-OUEST

Société Louis-Napoléon Dugal

Zoël Dionne, président

La Fête Nationale de l'Acadie a été célébrée avec éclat lors d'activités organisées les 14 et 15 août. Les résultats d'une étude concernant l'importance du français dans l'affichage public et commercial ont été révélés et le conseil continuera de faire la promotion de Parfum de francophonie.

Au niveau du dossier touristique L'Acadie des terres et forêts, le conseil appuie la Ville de Saint-Léonard qui est la première municipalité du Nord-Ouest à utiliser le thème de manière officielle.

Section Grande-Rivière

Jean-Paul Soucy, président

Saint-Léonard est devenue la première ville du Nord-Ouest à adopter le thème touristique *L'Acadie des terres et forêts*. Nous avons reçu beaucoup de commentaires positifs concernant nos belles affiches et nous croyons que ce thème deviendra le moteur économique de notre ville.

Une campagne de francisation a été menée à Grand-Sault et Saint-Léonard et quatre-vingt-sept commerces furent évalués à Grand-Sault et neuf à Saint-Léonard. Les commerçants sont assez ouverts à la campagne Parfum de francophonie.

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

Comité de travail sur l'enseignement postsecondaire

Le mandat du comité de travail sur l'enseignement postsecondaire est de :

- Mener une recherche sur l'enseignement postsecondaire en français, de façon à identifier comment le système actuel répond aux besoins de l'enseignement postsecondaire en français, en termes d'accès, de qualité et de fonctionnement. Le comité étudie la structure du ministère, le point de vue des intervenants au ministère et au sein des institutions postsecondaires et les programmes disponibles en français, de façon à vérifier si l'absence de dualité ne se fait pas au détriment d'une éducation postsecondaire en français accessible et de qualité.

Les membres du comité sont : Ghislaine Foulem, Simone LeBlanc-Rainville, Jean-Guy Rioux, Gildard Boudreau. Le comité est présidé par Jean-Guy Rioux et le secrétaire d'assemblée est Daniel Thériault. Des personnes ressources sont invitées à se joindre aux discussions en fonction des besoins.

Comité de travail sur un projet de société

Le mandat du comité de travail sur un projet de société est de :

- Planifier et mettre en oeuvre un cadre de recherche, de réflexion, de consultation et de concertation dans le but d'identifier un projet de société pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick qui répondrait à ses aspirations en matière de développement social, économique, culturel et politique. Un rapport sera présenté à l'AGP de septembre 2000 afin de permettre aux membres de la SAANB de se prononcer sur le projet. Après l'approbation de l'AGP, le projet sera soumis à une consultation plus large afin d'identifier le suivi à accorder à la démarche qui devrait se conclure par un grand rassemblement en 2004. Le comité peut s'adjoindre les experts et les personnes ressources qu'il juge nécessaires en fonction des besoins et des ressources mises à sa disposition par la SAANB.

Le comité de travail est composé des personnes suivantes : Ghislaine Foulem, présidente de la SAANB; Jean-Guy Rioux, président désigné; Théo Gagnon, membre du CAP; René Boudreau, étudiant; Jeanne-d'Arc Gaudet, du milieu universitaire; et Yolande Bourgeois, du milieu culturel et des affaires.

Comité provincial de la santé

Une année bien remplie

Le comité provincial de la santé a connu une année assez occupée avec la tenue de cinq forums régionaux et un forum provincial. Lors de ces forums, les participants et participantes ont eu l'occasion d'analyser la situation actuelle et de contribuer à la formulation d'une vision de ce que pourrait être un système de santé équitable pour les Acadiens et les Acadiennes du Nouveau-Brunswick. On a de plus préparé une demande de financement pour un projet de recherche auprès de Santé Canada - projet qui a été refusé.

Le comité est composé de : Jacques Léger, président; Ronald Brun; Roger Martin et Ghislaine Foulem, présidente de la SAANB. Léandre Desjardins est l'expert aviseur du comité tandis que Claire Lanteigne en assume la coordination. Aurel Schofield, Rose-Marie Fournier, Pierre LeBouthillier, Noreen Richard, Jean-Bernard Robichaud, Rita Labrie, Pierre-Marcel Desjardins et Lucie LeBouthillier font partie du comité aviseur de la santé.

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

Acadiens et Acadiennes

Après avoir passé cinq ans au conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, dont quatre à la présidence, il est temps de passer le flambeau.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration qui ont contribué, à leur façon, à faire progresser le fonds. Je dois souligner de façon particulière la contribution de Gérard Arsenault, vice-président du conseil d'administration. Ses connaissances du milieu financier et ses précieux conseils ont permis au fonds de progresser de façon très appréciable durant ces années. Un gros merci à Pauline, Denise et Daniel pour leur participation et leur contribution.

Le Fonds de l'Avenir a dépassé le demi-million. Les personnes qui ont travaillé pour atteindre ce sommet méritent toutes nos félicitations et notre reconnaissance. Obtenir au-delà d'un demi-million de dollars d'engagement, sans numéro de charité, démontre la conviction de ceux et celles qui ont contribué au Fonds de l'Avenir de la SAANB inc.

Notre objectif d'un million est atteignable, si nous utilisons les bonnes stratégies et si nous sommes patients. Durant la campagne, nous avons consacré beaucoup d'efforts aux dons majeurs et anticipés. Nous avons approché des personnes, mais avons-nous mené une véritable campagne populaire?

Je suis convaincu qu'il y a encore beaucoup de potentiel financier, si nous développons les stratégies appropriées pour aller chercher les milliers de dollars auprès du peuple acadien. La SAANB est un instrument important pour le développement et l'avancement de la population

acadienne; il faut que le peuple en soit conscient.

Les placements faits durant les années furent profitables. Il faut continuer à investir de façon prudente, mais agressive. Plus tôt nous atteindrons notre million, plus tôt la SAANB pourra compter sur un revenu additionnel pour défendre les intérêts et promouvoir les droits de la population acadienne.

L'expérience antérieure nous apprend que plus ou moins 10 % des engagements, pour une raison ou pour une autre, ne se concrétisent pas. Sur un million, nous parlons de 100 000 \$. Il faut quand même dire que 90 % des personnes respectent leur engagement. Il est important d'informer, de façon régulière, les personnes qui contribuent assidûment au Fonds de l'Avenir. Nous avons informé les donateurs et donatrices des réalisations du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc. et nous continuerons à le faire.

Les personnes qui ont respecté leur engagement sont peut-être prêtes à en faire plus. Il sera important pour le conseil d'administration de vérifier auprès de ces personnes leur ouverture à contribuer à nouveau.

Les états financiers nous indiquent que les avoirs du fonds ont progressé de façon très intéressante. Il ne faut quand même pas s'asseoir sur nos lauriers. Il faut continuer à être dynamiques, progressistes et conservateurs tout en même temps; ceci sans aucune connotation politique.

Encore une fois, merci pour la confiance et l'appui.

Roger Doiron
Président



R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS ET ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU SURPLUS

Fonds de l'Avenir de la SAANB inc.

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000	1999
REVENUS		
Financement et recrutement	73 483	93 359
Revenus d'intérêt	12 228	10 437
Revenus de placements	24 544	5 110
Campagne de financement	8 843	13 204
	119 098	122 110
DÉPENSES		
Quote-part régionale	7 671	13 247
Frais bancaires	114	-
Campagne de financement	8 843	13 204
	16 628	26 451
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	102 470	95 659
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	383 792	288 133
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE	486 262 \$	383 792 \$

Veuillez prendre note que le rapport financier intégral est disponible sur demande.

La firme Evancic Perrault Robertson a procédé à la vérification des États financiers 1999-2000 du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Fonds de l'Avenir
de la SAANB inc.

Roger Doiron, président
Gérard Arsenault, vice-président
Louis-Philippe Albert, trésorier
Roger Caissie, trésorier de la SAANB
Claude Nadeau, secrétaire
Ghislain Clermont, directeur
Eva Turcotte, directrice

 R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

La Campagne de l'Avenir de la SAANB inc.

Voici l'histoire d'une belle réussite !

En date du 31 mars 2000, nous avons pu recueillir 658 785 \$.

Ce montant nous rapproche de plus en plus de notre objectif d'un million de dollars, visé sur une période de cinq ans.

Ordre de l'Acadie

Membres Émérites

(7 membres en date du 31 mars 2000)

Les personnes, entreprises et sociétés suivantes ont contribué plus de 20 000 \$ à la Campagne de l'Avenir de la SAANB et ont accepté la reconnaissance publique de leur don :



100 000 \$

Lise Ouellette
20 000 \$



50 000 \$



25 000 \$



20 000 \$

Ronald Brun
20 000 \$

Dons anticipés 2 500 à 19 999 \$

Étienne Deschênes
Maurice Rainville
Arsène Richard
Roy Consultant
Micheline Doiron
Armand Saintonge
Max Pièces d'Auto Ltée
Hélène Haché
Fernand et Ghislaine Arsenault
Gilles Thibault
Pierre Beaudoin
Village de Cap-Pelé
Gionet Construction Ltée

Jean-Guy Vienneau
The Co-operators
Jacques Boucher
Ville de Shédiac
Michel Laroche
Simonne Clermont
Ghislain Clermont
Ville de Caraquet
Jacques Léger
Louise Imbeault
Jean-Claude Savoie
Adé Thériault
Gilles Thibault

Merci à tous nos donateurs et donatrices!

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

Stratégie provinciale de promotion de l'utilisation du français dans l'affichage et les services commerciaux

La Campagne «Parfum de francophonie» est une initiative de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, rendue possible grâce aux ministères des Affaires intergouvernementales et de Patrimoine canadien, par le biais de l'entente de Promotion des langues officielles Canada/Nouveau-Brunswick.

La SAANB pilote depuis maintenant quatre ans cette campagne d'envergure provinciale, dont le nom officiel est Stratégie provinciale de promotion de l'utilisation du français dans l'affichage et les services commerciaux. La campagne s'adresse à deux différents groupes, soit les commerçants (francophones et anglophones) et les consommateurs francophones.

Les deux objectifs de la campagne sont d'encourager les consommateurs francophones à utiliser le français comme langue de communication avec les entrepreneurs francophones et anglophones du secteur des services et de convaincre les entrepreneurs francophones et anglophones du secteur des services à utiliser le français comme langue de communication avec les consommateurs francophones.

Un comité provincial, formé de personnes bénévoles des six régions de la SAANB, est chargé de voir à la mise en œuvre des objectifs de la campagne.

Dans la région Acadie-Beauséjour, les membres du comité de francisation ont rencontré la direction de plusieurs magasins à grandes surfaces de Moncton et Dieppe, afin d'améliorer la qualité de français comme langue de service et d'affichage. Des rencontres publiques ont eu lieu pour décider de l'avenir de la prestation des services en français, à Moncton et Dieppe.

La région d'Alnwick-Miramichi, en collaboration avec le Théâtre Populaire d'Acadie, a offert, dans les écoles, des ateliers de théâtre sur la fierté de la langue française et de la culture acadienne. Des ateliers et des conférences sur la fierté d'être francophone et ses avantages ont eu lieu avec Lise Paiement.

La région Nord a fait l'évaluation d'une centaine de commerces dans la région de Dalhousie. Les commerçants de la région de Bathurst ont bénéficié

d'un atelier sur certaines règles qui régissent l'affichage. On a aussi offert des ateliers de création, en collaboration avec le Théâtre Populaire d'Acadie, aux étudiantes et étudiants de la 5e année, dans quatre écoles de la région.

La Péninsule acadienne a également présenté ces ateliers de création dans plus de 25 écoles. Elle a sensibilisé le secteur touristique, par une publicité dans le guide du littoral acadien, et la population, par l'entremise de la radio communautaire.

Dans la région du Sud-Ouest, des ateliers et conférences avec Lise Paiement ont sensibilisé la jeunesse étudiante francophone de Frédéricton et Saint-Jean sur la fierté d'être francophone et ses avantages. Le bottin des services en français de Saint-Jean a été publié.

Au niveau provincial, un cahier Parfum de francophonie a été publié dans l'Acadie Nouvelle et identifiait les commerces évalués en 1998-1999.

Dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie, un concours de rédaction a été organisé par la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et les Caisses populaires acadiennes. Les Éditions d'Acadie, les Éditions Perce-Neige et Distributions Plages étaient également partenaires de l'activité. Le concours s'adressait aux étudiantes et étudiants du secondaire premier et deuxième cycles. L'objectif était de stimuler la fierté de l'utilisation de la langue française. Un numéro spécial de quatre pages, avec les textes gagnants du concours, a été publié dans L'Acadie Nouvelle et les prix ont été remis lors des célébrations de la Journée de la Francophonie, le 20 mars, au Capitol, à Moncton.

On a également fait faire 10 000 signets afin de sensibiliser les jeunes au programme Parfum de francophonie.

Une évaluation de la campagne, par un expert-conseil externe, a confirmé le bilan positif du projet et a identifié des pistes pour relancer la campagne avec plus de vigueur, en mettant la priorité sur la promotion et la sensibilisation des consommateurs et des entreprises.

Adrienne Deveau, présidente
Thérèse McLaughlin, coordonnatrice



Rapport annuel de la SAANB

Membres du conseil d'administration



Sur la photo, nous apercevons les membres du conseil d'administration.

Assis, de gauche à droite :

Jean-Guy Rioux, président désigné
Jean-Marie Pelletier, premier vice-président
Ghislaine Foulem, présidente
Ronald McIntosh, deuxième vice-président, région Alliance-SAANB Péninsule acadienne
Roger Caissie, trésorier

Debout, dans le même ordre :

Adrienne Deveau, région Nord
Théo Gagnon, région Sud-Ouest
Roger Martin, région Alnwick-Miramichi
Marie-Érica Vienneau, représentante de la FJFNB
Daniel Thériault, directeur général
Ghislain Clermont, région Acadie-Beauséjour
Paulette Sonier-Rioux, déléguée au statut de la femme

Absents :

Guy Frenette, région Nord-Ouest
Roger Doiron, observateur, président du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.

Personnel



Personnel en région :

Daniel Landry, Alliance-SAANB Péninsule acadienne
Marc Lebel, Acadie-Beauséjour
Étienne Deschênes, Nord-Ouest
Thérèse McLaughlin, Sud-Ouest
Joanne Gaudet, Alnwick-Miramichi
Raymonde Hachey, Nord

Sur la photo, les employé.e.s du bureau provincial de gauche à droite :

Claire Lanteigne, responsable des communications et de la recherche
Caroline Savoie, préposée au secrétariat
Denise Rousselle, responsable de la comptabilité
Pauline Lejeune, adjointe administrative
Daniel Thériault, directeur général

*La Société Nationale
de l'Acadie
est fière de collaborer
avec la SAANB sur
des projets visant la
promotion de l'Acadie
de l'Atlantique.*



**SOCIÉTÉ NATIONALE DE
L'ACADIE
1881-2000**

Au rythme de la communauté

Félicitations à la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick pour leur dévouement envers les besoins spécifiques des francophones de cette province.

Ensemble, les Caisses populaires acadiennes et la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick **soutiennent le développement** global de l'Acadie et favorisent le travail en commun entre organismes et entre régions.



Caisses populai:
acadiennes

Ensemble, tout est possible.

R a p p o r t a n n u e l d e l a S A A N B

Votre engagement à nourrir et à renforcer vos racines et vos traditions va de pair avec votre engagement envers l'avenir

Je suis heureuse d'avoir la possibilité de rendre hommage à la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et de vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion de votre réunion annuelle.

Depuis 1973, la Société est la voix du peuple acadien et se voue au bien-être des Acadiens et des Acadiennes de la province ainsi qu'à la défense de leurs intérêts. Bien appuyée par un réseau de bénévoles dévoués, votre organisation peut être fière de sa force collective et de son héritage culturel unique.

Votre engagement à nourrir et à renforcer vos racines et vos traditions va de pair avec votre engagement envers l'avenir, c'est-à-dire votre volonté d'évoluer et de répondre aux besoins changeants de vos mandataires, avenir que vous envisagez d'ailleurs avec optimisme.

Tout comme votre société, le Programme du travail du gouvernement fédéral a des raisons de célébrer son histoire et ses réalisations et de se montrer optimiste pour l'avenir. En effet, nous célébrons cette année nos 100 ans au service des travailleurs et des employeurs canadiens.

Je suis honorée de pouvoir présider, en tant que ministre du Travail, aux destinées du Programme de travail en ce début de millénaire, alors qu'il célèbre ses 100 ans d'existence. Le nom, la structure et le

mandat de notre organisation ont changé au cours des dernières décennies pour tenir compte de la transformation rapide du milieu de travail et des besoins changeants des employeurs et des employés dans tout le Canada.

Le personnel du Programme du travail a déployé des efforts considérables pour promouvoir la coopération dans le milieu de travail et, par le fait même, dans les relations syndicales-patronales constructives, ainsi que pour assurer la sécurité, la santé et l'équité de tous les travailleurs canadiens en milieu de travail.

En ma qualité de ministre du Travail et de citoyenne de la province du Nouveau-Brunswick, je vous souhaite tout le succès possible dans l'examen des réalisations de la Société au cours de la dernière année et dans la planification de vos projets. Les activités de la

Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick contribueront à garantir la santé et la vitalité de la communauté acadienne pendant encore de nombreuses années.

Claudette Bradshaw
ministre du Travail



Un monde de possibilités à votre portée.



Solutions de cyber-affaires



Service d'accès Internet commuté

Le service d'accès Internet commuté pour les entreprises de NBTEL constitue la façon idéale et abordable de se brancher sur le monde.

Le service d'accès *Internet commuté pour les entreprises* de NBTEL est un ensemble complet qui vous branche sur Internet en un tour-de-main. De plus, vous obtenez des boîtes de courriel personnalisées pour vous et vos employés.

Service d'assistance 24 heures sur 24
et 7 jours sur 7

Communiquez avec nous au
1 877 508-1155
ou à Business@nbtel.nb.ca



une entreprise d'Aliant

www.nbtel.nb.ca

Un lieu d'apprentissage unique



**UNIVERSITÉ
DE MONCTON**

**Un accent
sur le savoir**

Edmundston Moncton Shippagan



Au coeur de l'Acadie!

- Près de 6 000 étudiants et étudiantes sur trois campus (Edmundston, Moncton et Shippagan)
- Plus de 1 500 000 \$ en bourses d'études annuellement
- Chef de file dans l'utilisation des nouvelles technologies
- Vie active sur le plan social, culturel et sportif
- Renommée nationale au niveau des sports universitaires
- Large éventail de programmes d'études non contingentés
- 94 % de nos finissantes et finissants ont obtenu un emploi au cours de l'année suivant leur formation

PROGRAMMES DE 1^{ER} CYCLE :

Administration des affaires
Anglais
Art dramatique
Arts visuels
B.A. multidisciplinaire
Biochimie
Biologie
BSc. multidisciplinaire
Biotechnologie alimentaire
Chimie
Droit (Common Law)

Économie
Éducation
Études familiales
Études françaises
Géographie
Génie : civil, électrique,
industriel et mécanique
Gestion de l'information
Histoire
Information et communication
Récréologie

Linguistique
Littérature
Mathématiques
Musique
Nutrition
Philosophie
Physique
Psychologie
Kinésiologie
Informatique appliquée
Intervention touristique

Sciences forestières
Science infirmière
Science politique
Sociologie
Techniques de laboratoire
médical
Techniques radiologique
Technologie de l'industrie
Traduction
Travail social



1-800-363-UdeM (8336)